

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES : LE SATISFECIT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



**BASCULEMENT RÉUSSI
AU GUIDAGE RADAR DANS
L'UTA ET LA TMA D'ABIDJAN**

**ATELIER SUR L'ANALYSE
D'ÉCARTS DE L'INFRASTRUCTURE
AÉRONAUTIQUE EN AFRIQUE**



N°518
du 17 avril 2019

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Performances opérationnelles : le satisfecit du Directeur Général



Le Directeur Général a décerné un témoignage de satisfaction à la Direction de l'exploitation de la navigation aérienne et à tout le personnel concourant à la sécurisation des vols dans les espaces aériens confiés à l'Agence pour les performances opérationnelles enregistrées par l'ASECNA au cours de l'année 2018. Le certificat témoignant de cette satisfaction a été remis à Monsieur Louis BAKIENON par Monsieur Mohamed MOUSSA qui, à l'occasion,

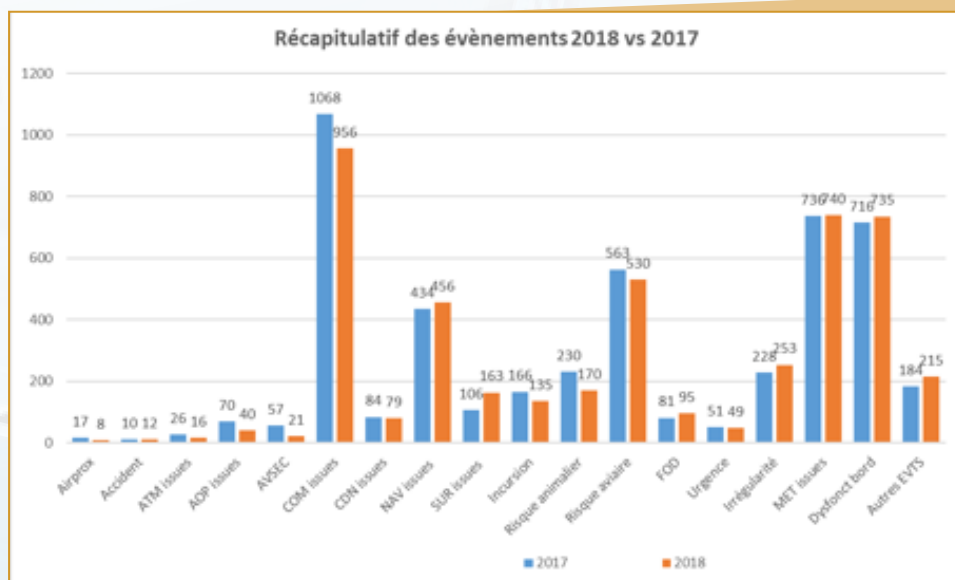
a indiqué que cette marque de reconnaissance s'adresse à tous les acteurs qui contribuent au niveau des centres opérationnels à améliorer la sécurité dans l'espace ASECNA : contrôleurs aériens, personnel de la météorologie, de la maintenance, du génie civil, des projets, encadreurs dans les écoles, mais également tous les métiers supports qui participent par leurs actions à l'atteinte de ces performances exceptionnelles.

Performances opérationnelles : le satisfecit du Directeur Général

Des performances en amélioration continue

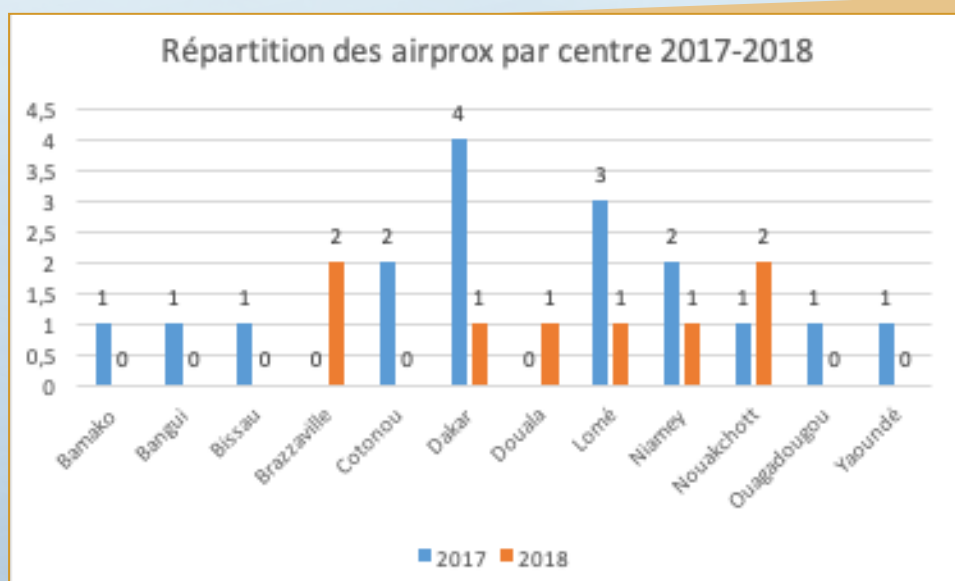
➤ Récapitulatif des évènements de sécurité 2017-2018

Le graphique ci-dessous récapitule tous les évènements par catégorie de 2018 par rapport à 2017.



Par rapport à 2017, on note en 2018, une baisse sensible des airprox, des problèmes liés à la gestion du trafic aérien, aux aéroports, à la sûreté, aux communications, au risque animalier.

➤ Des airproxen nette baisse



N.B. : Seuls les centres ayant enregistré des AIRPROX en 2017 et 2018 sont représentés

Performances opérationnelles : le satisfecit du Directeur Général

En 2017, 17 AIRPROX ont été enregistrés dont 13 sont imputables à l'Agence, soit environ 76%.

En 2018, 08 AIRPROX ont été enregistrés dont 05 sont imputables à l'Agence, soit environ 62,5%.

Comparativement à 2017, on note une baisse de 47% du nombre d'AIRPROX. Ces résultats démontrent l'ancrage de la culture juste de sécurité à l'Agence.

➤ **Des Mesures fortes pour l'amélioration continue des performances sécurité**

Les mesures correctives suivantes ont été mises en œuvre pour l'amélioration des performances sécurité :

- > Meilleur suivi de la mise en œuvre des actions correctives et actions préventives (ACAP) issues de l'analyse des événements sécurité ;
- > Renforcement des retours d'expérience aux centres et à l'EAMAC ;
- > Mise en œuvre de la coordination automatique AIDC en cours de généralisation
- > Amélioration du feedback des rapports d'analyse des événements sécurité aux exploitants des compagnies aériennes impliquées dans les incidents ;
- > Mise en service des moyens de surveillance ;
- > Renforcement des effectifs des contrôleurs dans les centres opérationnels (mise en œuvre du plan de résorption) ;

- > Renforcement de l'encadrement de proximité et suivi de la tenue des postes de travail ;
- > Renforcement de la discipline dans les centres de contrôle (sensibilisation au respect des procédures et sanction au besoin) ;
- > Participation des centres contre-performants à la réunion sur l'analyse des événements AIAG pour leur faire comprendre les attentes de l'IATA.
- > Mise en œuvre du guidage radar

➤ **Des projets pour baliser le futur**

Il est envisagé la mise en œuvre des projets suivants pour optimiser la gestion du trafic aérien :

- > Mise en œuvre du guidage radar dans les espaces aériens ;
- > Rationalisation du réseau de routes et mise en œuvre de la PBN en Route (RNAV 10, RNAV 5, RNP 4) ;
- > Mise en œuvre de la coordination automatique du trafic aérien (AIDC) ;
- > Extension de la surveillance sur les principales routes ATS par la mise en œuvre de l'ADS-B.

Ainsi, pour compter de 2020, la gestion du trafic aérien passera du contrôle aux procédures qui a été jusque-là notre concept opérationnel (CONOPS) de gestion du trafic aérien, au guidage radar partout à l'Agence.

Performances opérationnelles : le satisfecit du Directeur Général

Notre nouveau CONOPS nous permettra de réduire significativement les espacements dans notre espace aérien tout en augmentant considérablement la capacité de notre espace aérien et la sécurité des vols. Des économies importantes en termes de réduction du temps de vol et conséquemment de réduction de consommation de carburant seront réalisées.

L'espacement horizontal passera progressivement de dix minutes à dix nautiques (voir cinq) en environnement radar, c'est-à-dire dans les régions terminales couvertes à la fois par le radar et l'ADS B (terrestre et satellite).

En environnement non radar, dès l'acceptation par nos Etats de l'ADS B par satellite, nous procéderons également à la réduction des espacements qui permettront d'accroître la capacité de notre espace aérien d'au moins 50%.

En espace aérien océanique, la standardisation des espacements basés sur l'ADS B par satellite qui interviendra en novembre 2020 par l'OACI, nous permettra également dans

cet environnement de revoir les normes d'espacement et d'introduire très rapidement la RNP4, les « random-routing » et proposer à nos usagers des trajectoires basées sur opérations (TBO).

Les systèmes de renforcement par satellite pour augmenter la précision des constellations existantes GPS et Galileo (SBAS ASECNA) qui seront bientôt inscrits dans l'Annexe 10 de l'OACI, seront pré-opérationnels en début 2021 et permettront d'offrir à tous nos aéroports des solutions CAT 1 pour les approches et atterrissage, que l'aéroport soit pourvu ou non d'ILS.

Comme on peut le constater, l'heure est aux grands défis et ceux-ci ne pourront se réaliser qu'avec un personnel compétent, conscient des enjeux et prompt à formuler des propositions de construire ensemble.

Si nous ne faisons rien pour l'avenir c'est elle qui dictera notre conduite. Retroussons nos manches et avançons sagement et courageusement.

Basculement réussi au guidage radar dans l'UTA et la TMA d'Abidjan



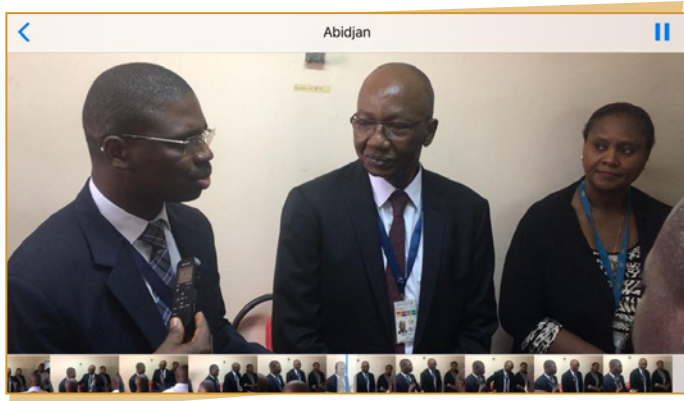
«...to all aircraft on (frequency), from now on, Abidjan is rendering Radar Vectoring Service... » (...à tous les usagers de l'air, Abidjan rend désormais le service de guidage radar...).Ça y est ! nous y sommes.

Depuis le 28 mars 2019 à 00h01 TU, le guidage radar dans le Centre ATS d'Abidjan est désormais effectif, à travers un appel sur les fréquences air /sol VHF 121,1 MHz et 129,1 MHz du Centre de contrôle d'Approche et du centre de contrôle régional. C'est à 00H07mn que les premiers aéronefs ont bénéficié effectivement de ce service par l'assignation de cap, afin de leur permettre de contourner des phénomènes météorologiques dangereux sur leurs trajectoires.

A l'issue d'une visite guidée, sous la conduite Madame ABY Jocelyne épouse DJIA, Chargée

du contrôle en route, le Représentant de l'ASECNA en Cote d'Ivoire, Monsieur Sidi KONE a expliqué la nature de ce changement majeur et les bénéfices qui en sont attendus. Cette technique qui s'accompagne d'une importante réduction des normes d'espacement entre aéronefs, de 10mn à 10NM, soit environ 2mn, vient compléter les deux autres services déjà fournis avec le radar, à savoir, l'assistance en cas de situation d'urgence et la surveillance du trafic. Elle améliorera, en outre, la sécurité, augmentera la capacité de l'espace aérien, facilitera l'écoulement du trafic en provenance et à destination de l'aéroport d'Abidjan et contribuera à la protection de l'environnement par la réduction de l'émission de CO2 par les aéronefs. Monsieur Sinaly SILUE, Directeur général de l'ANAC, a félicité l'ASECNA pour ce progrès important qui est en droite ligne des

Basculement réussi au guidage radar dans l'UTA et la TMA d'Abidjan



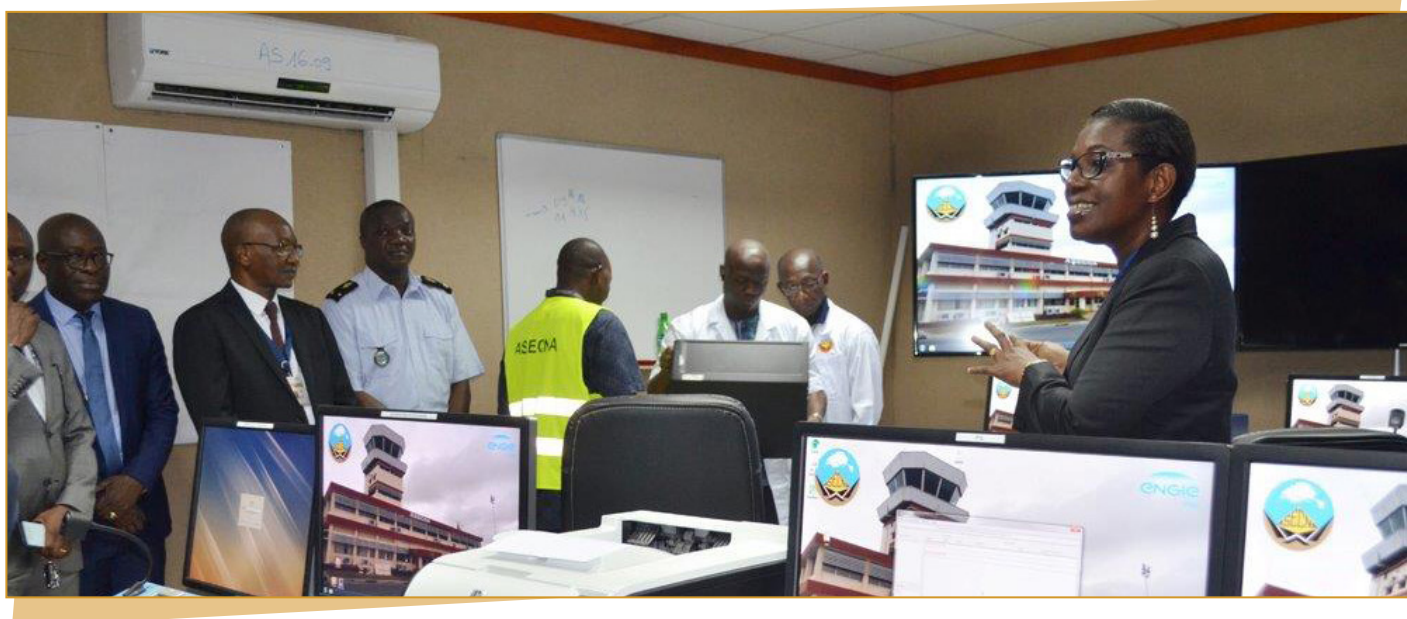
efforts engagés par l'Etat de Côte d'Ivoire afin de faire de l'aéroport d'Abidjan, une référence dans la sous-région. Il a invité les personnels de l'ASECNA à être fiers de ce qu'ils apportent à la Côte d'Ivoire.

Pour sa part, le Général Jean Jacques OUEGNIN, Directeur des opérations à la compagnie Air Côte d'Ivoire, s'est félicité de cette avancée qui permettra à sa compagnie de fluidifier le trafic, d'optimiser les trajectoires de vol, de limiter les attentes et de réaliser ainsi d'importantes économies de carburant, qui constitue un poste majeur de coût dans l'exploitation d'une compagnie aérienne.

Cette opération de basculement a été suivie de

très près par des représentants des compagnies aériennes, des structures aéroportuaires, de l'armée de l'air, des autorités militaires de la plateforme aéroportuaire, du Bureau Enquête accident, et de la société d'assistance.

Abidjan est le 4ème centre à basculer au guidage radar après ceux de Lomé, Cotonou et Antananarivo choisis comme sites pilotes et qui ont basculé au guidage radar le 1er mars 2018. Les futurs projets de l'ASECNA annoncés par le Représentant et qui portent sur la mise en œuvre de l'ADS B sol et de l'ADS B par satellite, permettront d'assurer la couverture de l'ensemble de l'espace aérien géré par le centre de contrôle régional d'Abidjan.



Audience Administrateur IAMA



Le Directeur Général a reçu le 27 mars, une délégation de l'Institut Africain des Métiers Aériens (IAMA) composée de Messieurs Olivier BERTHAULT et Dominique DREUIL, respectivement Administrateur et Directeur Général. L'entretien s'est déroulé en présence de Mohamed YATTARA, Administrateur Général de ASECNA SERVICES. L'objectif de cette audience était de solliciter l'appui de Monsieur Mohamed MOUSSA pour le lancement du nouveau programme de formation de mécaniciens avion et de maintenance aéronautique et d'envisager des collaborations

avec les écoles de l'ASECNA, notamment l'EAMAC et l'ERNAM. Auparavant, la délégation a eu une série de rencontres avec le Directeur des Ressources Humaines et certains de ses services.

Fondé en 2005 avec le soutien du Gouvernement malien, de l'ASECNA et d'AIR FRANCE, l'Institut Africain des Métiers de l'Aérien est basé à Bamako au Mali. ASECNA Services détient 35% du capital de cet institut dont la vocation est d'offrir, pour l'ensemble de la région, une formation pratique et adaptée aux professionnels du domaine de l'aviation civile.

Atelier sur l'analyse d'écart de l'infrastructure aéronautique en Afrique



L'ASECNA a participé au premier atelier organisé par l'OACI sur l'analyse d'écart de l'infrastructure aéronautique en Afrique qui s'est tenu du 19 au 21 mars 2019, à Abuja, au Nigeria.

L'objectif de l'atelier était d'évaluer la mise en œuvre des infrastructures aéronautiques en Afrique et de formuler une stratégie pour l'élaboration de programmes et plans directeurs d'infrastructures aériennes régionales et nationales sur la base d'exigences d'infrastructures stratégiques qualitatives, déterminées et conformes au niveau de croissance prévu du trafic et aux Plans Mondiaux de l'OACI.

Son organisation s'inscrit en droite ligne de la tenue du troisième Forum mondial de l'aviation de l'OACI (IWWAF/3), organisé à Abuja au Nigeria en novembre 2017, où ont été adoptés une Déclaration et un Cadre pour un Plan d'Action pour le Développement des Infrastructures Aéronautiques en Afrique.

L'atelier a servi de plateforme de familiarisation avec les exigences des plans mondiaux et régionaux sur la qualité des infrastructures aéronautiques et de partage des informations sur l'élaboration des plans directeurs de l'aviation. Il a également permis d'appréhender l'ensemble des aspects liés à la collecte des données ainsi que la méthodologie utilisée pour l'analyse détaillée des écarts.

La délégation de l'ASECNA, était conduite par Mme Mbayang GUEYE, Chef du Département Stratégie et Plan, accompagnée de Messieurs KOMGUEM MAGNI Apollin et YOUSOUF Tidjani du Projet Ciel Unique Pour l'Afrique. Elle a fait, à l'occasion, un état des lieux des infrastructures aéronautiques de l'Agence et présenté la vision stratégique 2018-2032 qui a la particularité de tenir compte des enjeux internes et externes ainsi que des dispositions des Plans Mondiaux et Régionaux de l'OACI pour la sécurité de la navigation aérienne (GANP, GASP, AFI Plan) intégrant les modules des quatre blocs de l'ASBU. La matérialisation de cette vision se fera à travers des plans pluriannuels d'investissement successifs, permettant de disposer en permanence d'infrastructures adaptées et de pointe. Il en est ainsi du Plan de Services et d'Equipements (PSE) 2018-2022 dont les projets majeurs ont été présentés.

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée de la présence du Ministre des Transports du Nigeria, du Docteur Bernard ALIU, Président du Conseil de l'OACI, et MM Halidou MOUSSA, Président du Comité de Pilotage du Plan AFI, Papa Atoumane FALL, Directeur de la Sécurité de la CAFAC et des Directeurs des bureaux régionaux de l'OACI en Afrique (Dakar, Le Caire, Nairobi).



La Direction des moyens techniques et de l'Informatique a initié le 28 mars une journée d'adoption des outils de travail collaboratif dénommée « Excitement day ». L'objectif était d'initier le personnel à l'utilisation de nouveaux outils acquis par l'ASECNA pour renforcer le travail en équipe et faciliter la communication entre le personnel. Cette session a été organisée en partenariat avec MICROSOFT qui, à l'occasion, a fait un exposé sur la digitalisation et présenté ses produits dont notamment Teams. Cette application peut être d'un grand apport dans le renforcement du travail collaboratif et dans la redynamisation des équipes de travail ou des groupes-métiers.

Le Directeur Général a participé à la session pour souligner l'importance qu'il accorde au processus de transformation digitale de l'Agence. Monsieur Mohamed MOUSSA a invité tout le personnel à « accepter psychologiquement et mentalement le changement ». « L'Agence ne peut changer que si nous sommes capables de changer et de nous adapter » a-t-il indiqué.

Cette journée dite « Excitement day » a été ponctuée de présentations sur les outils de Office 365, Outlook Mobile et l'usage métiers de Teams. Les applications ont ensuite été installées sur les ordinateurs et téléphones mobiles des participants.





Encourager, stimuler, féliciter, inviter au travail et à la productivité. Telles sont les motivations qui ont conduit le Directeur Général à aller à la rencontre du personnel de DETD, de DGDS et de DIGD le 26 mars dernier.

Première halte pour Monsieur Mohamed MOUSSA, le bâtiment flambant neuf construit par l'ASECNA sur la corniche des Almadies. Cet immeuble ultra moderne se développe sur 03 niveaux : rez-de-jardin (2080 m²), rez-de-chaussée (2250 m²), 1er Etage (1395 m²) et abrite les services de DETD et de DIGD.

Au personnel en charge de la gestion des projets, le Directeur Général a tenu un langage de vérité. « Il faut changer la façon de conduire les grands projets ». C'est pourquoi il a préconisé davantage de rigueur et de suivi dans la planification et l'exécution des projets. En tout état de cause, il a rappelé aux cadres que



son objectif est d'atteindre le taux le plus élevé possible dans la mise en œuvre des projets pour lesquels il a mobilisé plus de 400 milliards de FCFA pour 4 ans.

Monsieur Mohamed MOUSSA a ensuite rencontré le personnel de la Direction Inspection Générale et Audit. Aux cadres, le Directeur Général a rappelé son engagement d'assainir l'Agence en rétablissant les grands

équilibres macroéconomiques qui font la force d'une entreprise performante. La réussite de ce chantier passe par une gestion rigoureuse des finances qui ne laisse place à aucune légèreté dans le circuit des recettes et des dépenses. Il a précisé qu'il serait intransigeant sur tous les cas d'indélicatesse et a souligné avec force qu'il s'appuiera sur le travail de contrôle et d'audit de DIGD.

Monsieur Mohamed MOUSSA a terminé sa tournée en se rendant sur le site de Yoff où il

a rencontré le personnel de l'Etablissement du siège.

A l'occasion, il a souligné que DGDS a été créé pour assurer la gestion de proximité de tous les besoins du siège. Cette structure doit par conséquent fonctionner comme une véritable Représentation. Il a ensuite demandé au personnel de relever le défi de la satisfaction diligente et efficace des demandes adressées par les différentes structures du Siège.



RÉUNION D'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES STATIONS D'OBSERVATION MÉTÉOROLOGIQUE DES ACTIVITÉS AÉRONAUTIQUES NATIONALES.



Niamey, la capitale du Niger a abrité, du 18 au 22 mars dernier, la première rencontre regroupant tous les responsables des Activités Aéronautiques Nationales, en charge de la météorologie dans les pays membres de l'ASECNA. Cette réunion a été organisée par la Direction Générale de l'ASECNA, sous la conduite du Délégué du Directeur Général de l'ASECNA au Niger, Mr Mahamadou ABDOULAYE. Elle visait, d'une part, à rappeler les attentes de l'OMM et de l'OACI en matière de fourniture de renseignements météorologiques de base et, d'autre part, à identifier les problèmes d'exploitation rencontrés et de proposer des solutions garantissant le bon fonctionnement de la Veille Météorologique Mondiale (VMM), y compris la qualification du personnel MET dans l'ensemble des stations d'observation météorologique gérées par l'ASECNA dans le cadre des Activités Aéronautiques Nationales.

A cette occasion, le Directeur de la Météorologie Aéronautique de l'ASECNA, Mr MOCTAR

Mahfoud, a rappelé que le réseau synoptique de base nationale des Etats Membres de l'ASECNA comptait, au total, 215 stations synoptiques en surface dont 18% sont gérées par les Activités communautaires, 34% par les Activités Aéronautiques Nationales et 48% par les services météorologiques nationaux. Par ailleurs, l'analyse des plans d'investissement des Activités communautaires et Activités Aéronautiques Nationales révèle une disparité des instruments de mesures météorologiques acquis par les délégations aux AAN qui ne favorise pas la mutualisation des ressources, et surtout la maintenance.

Cet état des lieux a notamment servi de base pour alimenter les échanges et les débats. A l'issue des travaux, des conclusions et recommandations ont été adoptées, dans l'objectif d'améliorer la qualité des renseignements fournis par les stations d'observation et la qualité des services rendus aux usagers.



RANDONNÉE PÉDESTRE

Dans le cadre de ses activités annuelles, EXPAT ASECNA a organisé une randonnée pédestre le 09 mars 2019. Cette activité participe de la volonté de cette association de promouvoir la pratique du sport pour le bien être du personnel de l'Agence. La marche a connu un très grand engouement.

